


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 006036080		1ere Gachée : 06:54 (1)		Date : 01/10/2026		abou2610018635		Zone : SOUS CENTRALE	
Client : C9280340		SNTPP		Chantier : SC		SOUS CENTRALE		Véhicule : SC	
RUE DE LA CORNEILLE				SOUS CENTRALE				Chauffeur : SC	
CS 90009				SOUS CENTRALE				Centrale : BOBIGNY	
94120 Fontenay-sous-Bois								CONSEILS DE SECURITE	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	Quantite Origine : 1.50 m3		en aucun cas nos produits		 	
réelle	debut fin	chantier	centrale	Quantite Restante : 0.00 m3		ne doivent être ingurgités			
				Livree Reelle : 1.50		ou entrer en contact avec la			
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
4J300S1D04				NF				S1	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM II/A-S 42.5 N						0			
Appellation commerciale : MORTIER 300 S1 D04 CEM II				CEM II		Température :			
Mode de livraison :						N° Grue :			
						Retour béton			
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 1.50 METRE CUBE								Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 1.50 METRE CUBE									
RESPONSABILITE ELARGIE DU 1.50 METRE CUBE									
PRODUCTEUR 1.50 METRE CUBE									
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 1.50 METRE CUBE									
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:									
Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non